

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 2 JUILLET 2026

RÉSILIATION DU CONTRAT DE LIQUIDITÉ CONCLU AVEC TSAF

Villejuif, France, le 2 juillet 2026 à 18H00 CET – PREDILIFE (Euronext Growth : ALPRE FR0010169920), annonce avoir résilié en date du 12 juin 2026 après bourse le contrat de liquidité mis en œuvre le 21 décembre 2018 avec la société TSAF - Tradition Securities And Futures.

Les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 12/06/2026 après bourse :

- 4 731 actions PREDILIFE,
- 27 793,35 €.

Pour mémoire, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité au 31/12/2025 lors du bilan semestriel du contrat de liquidité :

- 5 673 actions PREDILIFE,
- 24 086,30 €

À propos de Predilife

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction destinés à prévenir les principales maladies. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques et génétiques dans un cadre juridique sécurisé. La prédiction de ces risques individuels permet de proposer un protocole de suivi personnalisé et une identification plus précoce des pathologies.

Pour en savoir plus : <https://www.predilife.com>

Contacts

Relations Investisseurs PREDILIFE

Stéphane Ragusa

Président Directeur Général

investisseurs@predilife.com